

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBATRE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois de septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 15

Date de la convocation du conseil municipal : le 4 septembre 2024

Présents : M. Louis GIBIER, Maire – Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, Mme Catherine COESLIER, M. Alain CIEREN, Adjoint – Mme Christianne COGNEE, M. Cyril PETRARU, Mme Colette GROIZARD, M. Fabrice ROUSSEAU, Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC, Mme Marie-Henriette ELIE, Mme Florence BURNEAU, M. Patrick FRIOUX, Mme Charlène MARIE, M. David PELLETIER

Excusés ayant donné procuration : M. Philippe MAURICE (donne pouvoir à Mme Sylvie GUEGUEN), M. Grégory DELAUNE (donne pouvoir à Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC), Mme Emmanuelle FOUASSON (donne pouvoir à M. Louis GIBIER)

Absente : Mme Myriam PRAUD

Désignée secrétaire de séance : M. Cyril PETRARU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Vote POUR | Vote CONTRE | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|-----------|-------------|------------|
| 19 | 15 | 3 | 18 | 18 | 0 | 0 |

DEL2024-040 - Affaires financières : Attribution d'une subvention à l'association « Physique Outremer » pour l'année 2024

Considérant que l'association « Physique Outremer » a organisé des conférences à Barbâtre et sur l'île afin de développer le savoir en sciences et physiques pour tous et en particulier en faveur des scolaires du territoire insulaire, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver l'attribution de la subvention suivante :

| Association | Subventions attribuées en 2023 | Demandes de subventions 2024 | Proposition de subventions 2024 |
|-------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| | ASSOCIATIONS CULTURELLES | | |
| Physique Outremer | 0,00 € | 1 000,00 € | 800,00 € |


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 800,00 € à l'association « Physique Outremer ».

DELIBERATION PUBLIEE
Le 16/09/2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme,
En mairie, le 16/09/2024

Le Maire,
Louis GIBIER



Le secrétaire de séance,
Cyril PETRARU

